

## **Conseil Citoyen de la Transition écologique et solidaire Eure-Seine (CTES27)**

**19, Rue Pierre Mendès-France—27400 Louviers**

**Adhérent à France Nature Environnement Normandie**

**Remarques sur :** Demande d'autorisation environnementale présentée par DA ALIZAY pour exploiter des installations de production de Papier Pour Ondulé (PPO) à partir de papiers/cartons récupérés et de transformation de PPO produit en plaques de carton sur la commune d'Alizay.

**Derrière l'écran d'une installation vertueuse de recyclage des cartons pour la fabrication de nouveaux cartons , se cachent des dégâts environnementaux et sociaux .**

**1/ La question sociale :** que deviendra l'unité de fabrication des Cartonneries de l'Andelle située à environ 16kms, dont l'activité est sur le même créneau et qui fait partie aussi de VPK (VPK Andelle).

**2/ Dégâts environnementaux :**

**21 : Eau ;** L'autorisation de forage est de 10 millions de m<sup>3</sup> par an ; pour donner un ordre de grandeur le débit moyen de la Seine à la hauteur d'Alizay est de 500m<sup>3</sup>/s , soit 1,8 million de m<sup>3</sup> à l'heure ; l'autorisation pour 1 an correspond à 5, 5 heures de débit de la Seine dont le bassin de récupération des eaux de pluie par ruissellement est d' environ 70 000km<sup>2</sup> .

**22 : CO<sub>2</sub> :** les émissions sont susceptibles de passer de 2 013 tonnes/an à 23 856tonnes/an , c'est-à-dire multipliées par 12.

**23 : Polluants atmosphériques :** on peut regretter le faible niveau d'indicateurs de la station ATMO la plus proche, située sur la base de Léry-Poses , classée station rurale et qui ne mesure que les PM10 et l'O<sub>3</sub> ; il est impossible d'enregistrer en continu l'impact de polluants aériens industriels comme ceux de ce projet.

**24 : Une étude incomplète sur le trafic routier futur dont celui du projet,** qui est obligé d'emprunter la RD321 seule voie d'accès; si l'éventualité de la construction de l'A133-A134 (contournement Est de Rouen)est bien indiquée, le dossier ne cite pas les carrières en exploitation (sur Pîtres et Alizay), la future usine de traitement des terres de CBN/Vinci à Pîtres, de la future ZAD de Pîtres-Le Manoir , la future zone d'activité du Château à Romilly sur Andelle . Il aurait été souhaitable d'avoir un total de tous ces trafics actuels et futurs .

**25 :** Au moment même où l'État a la volonté de mettre sur la table 100milliards pour relancer l'utilisation du rail, **l'utilisation de l'actuelle ITE** (Installation terminale embranchée) de D2A est passée sous silence .

**26 : Faune/Flore :** Le dossier n'évoque que des généralités comme « La Zone d'étude présente un impact faunistique faible et localement moyen » sans donner d'inventaire précis préalable à l'ouverture des travaux , et encore moins de suivi espèce après espèce .

**Notre avis : il est difficile d'être contre un projet engagé dans le recyclage, mais nous souhaitons qu'il soit revisité pour être plus en phase avec les nécessités environnementales actuelles.**

**Valérie GOMINON et Jean-Pierre COBERT pour le Conseil d'Administration.**